



Communiqué de presse

Date 19.11.2018

Démission d'un membre de l'AS-MPC

Cornel Borbély, Dr en droit, se retire de l'AS-MPC

Les développements actuels du complexe d'enquêtes liées au football traité par le Ministère public de la Confédération (MPC) ont eu pour conséquence que cette thématique a pris une importance dominante imprévue dans les activités de l'AS-MPC. Il en résulte que le Dr Cornel Borbély devrait, en raison de ses activités professionnelles passées, constamment se récuser. Afin de permettre à l'AS-MPC de pouvoir compter sans délai sur toutes ses ressources, Cornel Borbély a décidé de se retirer. Le président de l'AS-MPC, le juge fédéral Niklaus Oberholzer remercie Cornel Borbély pour le travail effectué.